

Le 10 juin 2019

COMMUNIQUÉ DE LA CHANCELLERIE

Prières pour l'élection du prochain évêque

En conformité avec le canon 401 no 1, Mgr Lionel Gendron p.s.s. a présenté au Pontife Suprême la renonciation à son office, puisque le 12 juin 2019 il atteint l'âge de 75 ans.

Le pape a accepté cette renonciation « nunc pro tunc » c'est-à-dire qu'elle entrera en vigueur quand un successeur sera nommé. D'ici là les fidèles sont invités personnellement et en communauté à prier à cette intention. Le missel romain contient même une messe votive spéciale « pour l'élection d'un évêque », et le lectionnaire des messes rituelles présente des textes appropriés (page 1129).

Nous en suggérons l'utilisation aux diocésains. Une intention spéciale pourrait être ajoutée aux prières universelles.



Jean-Pierre Camerlain
Chancelier

P.S. S'il-vous-plaît veuillez faire parvenir ce communiqué à toutes les maisons de votre congrégation.